Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 5

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un nouveau procédé permet de fabriquer le chocolat beaucoup plus vite

Lindt & Sprüngli a mis au point un procédé permettant de raccourcir considérablement la durée du « conchage » de la pâte de chocolat, sans que la qualité n'en souffre. Il s'agit d'un procédé continu qui ne présente pas d'interruption sensible du flux de la production. Cela fait 40 à 50 ans que les fabricants de chocolat sont à la recherche d'un système continu évitant le ralentissement de la production que représentait le conchage, c'est-à-dire le travail de la masse liquide dans des cuves spéciales, opération qui, avec les moyens traditionnels, peut durer jusqu'à 72 heures. En fait, raccourcir la durée de conchage est une opération qui ne présente pas de difficultés. Ce qui pose, en revanche, des problèmes, c'est vouloir abréger l'opération dans certaines circonstances et avec certaines données, et surtout sans diminuer pour autant la qualité du chocolat. Nombre de fabriques, à l'étranger surtout, se contentant, pour des raisons de goût, de liquéfier la pâte. Mais ce qui en sort n'est pas comparable à la qualité que l'on a l'habitude de faire en Suisse. Ce qui fait d'ailleurs la réputation des marques suisses connues. Le procédé Lindt « Lindt & Sprüngli Chocolate Process » a vu ses premiers essais débuter en février dernier, grâce à une usine-pilote à petite échelle, en collaboration avec une entreprise de l'industrie des machines. D'autre part, les brevets sont d'ores et déjà déposés dans divers pays. Chez les autres grands fabricants de chocolat, on se dit très intéressé par la réalisation de la maison de Kilchberg. On fait cependant remarquer que le raccourcissement de la durée de conchage a de tout temps été un des principaux objectifs de l'industrie chocolatière.

revue de PRESSE

canton d'argovie

Premier hôpital suisse pour rhumatisants à Schinznach-bad (ag)

(A.T.S.) La construction du premier hôpital suisse pour rhumatisants, qui a duré une année et demie, s'est achevée récemment et le nouveau bâtiment, destiné à traiter par des bains les formes graves des rhumatismes, a été présenté à la presse à Schinznach-bad dans le canton d'Argovie. Le nouvel établissement hospitalier est entré en activité le 1er avril.

Cet hôpital comprend 74 lits et il s'intègre dans le complexe des bains que possède déjà la région de Schinznach-bad.

Les frais de construction de cet établissement ont été assumés par la Confédération pour le 20 % et par le canton d'Argovie pour le 50 %. Différentes fondations ont également participé à ces frais qui s'élèvent à 9 millions de francs.

canton de bâle

Parution d'une nouvelle revue musicale

(A.T.S.) Une nouvelle revue musicale intitulée « Music Scene » a été publiée pour la première fois à Bâle. Tirée à 25 000 exemplaires, cette revue en langue allemande est vendue dans toute la Suisse alémanique et en quelques endroits de la Suisse romande. Cette publication paraîtra tous les 15 jours et traite de musique « pop », de jazz, de musique folklorique de la Suisse et de l'étranger. Rédigée en collaboration avec la « National Zeitung », la revue sera également vendue dans des magasins de disques et à l'entrée des concerts. Son rédacteur en chef est M. Pierre F. Haesler.

canton de berne

Bourse internationale des monnaies à Berne

(V.V.B.) L'Association numismatique de Berne a organisé le 15 avril 1972 dans la grande salle du Casino, une bourse internationale des monnaies ; plus de 35 marchands de nombreux pays d'Europe et d'Outremer étaient présents. La bourse a été ouverte sans interruption de 9 h à 17 h. Des monnaies anciennes de différentes époques y ont été mises en vente ; à côté de pièces de monnaie antiques provenant de continents éloignés, les numismates étrangers et suisses ont eu l'occasion de voir en particulier les monnaies cantonales suisses, les médailles et les thaler de tir ainsi que la monnaie fédérale et des billets de banque de différents pays.

« Jeu sans frontières » à Berne

(V.V.B.) Le concours, bien connu et très apprécié, organisé par la télévision, « Jeu sans frontières » aura lieu le 7 juin 1972 à la patinoire de l'Allmend à Berne. Les équipes de 7 pays s'y mesureront dans des jeux originaux et des concours. Se sont déjà annoncées, les équipes des villes de Sheffield (Angleterre), Nice (France), Gouda (Hollande), Spa (Belgique) et Jegenstorf (Suisse), alors que les équipes d'Allemagne et d'Italie doivent encore être qualifiées. Grâce à la retransmission par l'Eurovision, nous aurons approximativement

80 millions de téléspectateurs en visite à Berne le 7 juin.

canton de vaud

La « Feuille d'avis de Lausanne » a modifié son titre

(A.T.S.) La « **Feuille d'avis de Lausanne** », quotidien fondé il y a deux cent dix ans et qui compte aujourd'hui le plus fort tirage en Suisse romande, vient d'annoncer une prochaine modification de son titre. Elle devient « 24 heures », en conservant en sur-titre l'appellation « Feuille d'avis de Lausanne ». Cette décision a été prise pour plusieurs raisons, entre autres pour « délocaliser » le titre du journal et pour permettre une meilleure diffusion au-delà des frontières vaudoises.

canton de genève

Economie genevoise

Démographie :	**Déc. 71**	**Nov. 71**	**Déc. 70**
Population de résidence	331.365	339.677	328.640
Travailleurs étrangers	57.044	65.435	53.426
dont frontaliers	20.745	20.089	16.545
dont saisonniers	42	8.527	233
Logements :			
Logements dont la construction a été autorisée	478	797	754
Logements nouveaux	257	336	484
Total logements existants	143.841	143.580	140.170
Véhicules à moteurs :			
Total plaques distribuées	136.098	137.392	131.268
dont automobiles	115.565	116.461	111.359
motos	1.504	1.705	1.525
motocycles légers	3.630	3.736	3.656
camions	5.920	5.941	5.732
Aéroport de Cointrin :			
Vols	4.503	4.732	5.186
Passagers locaux	171.152	170.864	174.107

Nous pouvons donc constater à la lumière de ce tableau, que la population de la ville frontière de Genève s'est accrue de 2.725 personnes, par contre, nous constatons le départ d'environ 8.500 saisonniers en majorité de nationalité italienne. D'autre part, l'accroissement des frontaliers, surtout de la Savoie se poursuit, soit environ une progression de 25 %.

Pour terminer, citons que sur le plan national, notre compagnie d'aviation Swissair a dépassé les quatre millions de passagers en 1971, ceci pour la première fois dans son histoire. Les transports de fret ont augmenté de 7 % et celui des passagers de 17 % par rapport à l'an passé. Quant au commerce avec la Communauté économique européenne de libre-échange, les arrivages de la C.E.E. ont augmenté de 1.212,5 millions de francs, ceux de l'A.E.L.E. de 562,1 millions et les achats aux autres pays européens se sont intensifiés de 25,1 millions. En ce qui concerne les approvisionnements auprès des pays d'Outre-Mer, ils ont été de 31,6 millions de francs.

VELUZAT.

nouvelles touristiques

Nouvelle campagne de Franz Weber : « Sauvegarder Crans-Montana »

(A.T.S.) Le journaliste Franz Weber, connu pour ses interventions en faveur de la protection des sites en Engadine, aux Baux-de-Provence et, dernièrement, à Lavaux, a annoncé à Lausanne la constitution d'une « Association pour la sauvegarde du haut-plateau - sauver Crans-Montana ». Il était entouré des deux vice-présidents de l'association, MM. Jean-Claude Bonvin et Marius Barras, présidents des sociétés de développement de Crans et de Montana.

Parfois très durs dans leurs appréciations sur l'enlaidissement et l'urbanisation de la principale région touristique du Valais, et citant des exemples éloquents, les représentants du comité ont souligné qu'ils entendaient commencer par veiller à l'application stricte des dispositions communales, cantonales et fédérales en vigueur, qui n'ont été que très partiellement respectées jusqu'ici, à cause de nombreuses dérogations. En collaboration avec les autorités, la nouvelle association désire sauver ce qui peut l'être encore, enrayer le gigantisme dans les constructions et combattre énergiquement la spéculation immobilière.

Dans des lettres adressées à M. Nello Celio, président de la Confédération, au Conseil d'état valaisan et aux cinq communes de Montana, Randogne, Lens, Icogne et Chermignon, l'association demande l'application, dans toute leur rigueur, de l'arrêté fédéral limitant les constructions, de l'arrêté fédéral restreignant les acquisitions d'immeubles par les étrangers